

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
3 — 47 — — matin, Express-Poste.
9 — 20 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Posta, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 19 août. — Alexandrie, 13 août. — Le *Cyclops*, arrivé devant Djeddah, a adressé un message à Naamik-Pacha, et à l'expiration d'un délai de 40 heures pendant lequel il a attendu sa réponse, il a bombardé la ville par intervalles jusqu'au troisième jour. Les meurtriers ayant été condamnés par des juges turcs, Naamick a déclaré que l'exécution était impossible. Le bombardement a continué pendant deux jours.

Ismaïl a fait pendre onze meurtriers; quatre sont en route pour Constantinople.

Pendant les intervalles du bombardement, les pèlerins de la Mecque se sont embarqués.

Les troupes ottomanes ont occupé les forts.
La peste diminue à Bengazy. (Times.)

Londres, 19 août. — Les nouvelles de Djeddah données par le *Times*, sont confirmées officiellement. Le bombardement de cette ville a commencé le 25 juillet et le 6 août l'affaire était arrangée.

Quatorze ou quinze maisons de Bungalows ont été brûlées. — Havas.

Saint-Malo, 18 août, 11 h. 35 m. du soir.

A 9 heures 1/2, Leurs Majestés sont montées en voiture. Malgré le mauvais temps, la population de la ville et des campagnes, désireuse de voir une fois de plus des souverains qu'elle avait accueillis la veille avec tant de sympathie, formait une double haie qui se prolongeait fort loin hors la ville.

A peu de distance de Saint-Brieuc, l'Empereur s'est arrêté quelques instants pour voir des courses de haies et des sauts de fossés exécutés par des cavaliers et des chevaux du pays.

A Lamballe, où le cortège impérial est arrivé à 11 heures, Leurs Majestés ont été reçues par le maire, le clergé, les médaillés de Sainte-Hélène et une population nombreuse entourant un arc de triomphe élégant.

A Noyal, le curé et tout son clergé ont reçu l'Empereur sous un arc de triomphe. Ici, comme partout

ailleurs, lorsque le cortège impérial s'est arrêté sous des arcs de triomphe dressés sur la route, les gens de la campagne ont entouré la voiture de l'Empereur, et dans plusieurs localités, des paysans et des paysannes sont venus avec un empressement naïf et touchant demander à Leurs Majestés des nouvelles de leur enfant. A Jugon, le maire a demandé à l'Empereur, pour toute faveur, le bonheur de lui serrer la main.

Le cortège impérial est arrivé à 2 heures 1/2 devant la porte de Dinan. La foule qui se pressait dans les rues et aux abords de Dinan était peut-être encore plus grande que partout ailleurs; les villages, à vingt lieues à la ronde, avaient été abandonnés. Le cortège, en quittant Dinan, a passé sur le superbe pont de construction récente jeté entre deux collines qui forment les berges de la Rance, et qui n'a pas moins de 130 pieds au-dessus du lit de cette rivière.

Leurs Majestés sont arrivées à Saint-Malo par la chaussée dite de Sillon, pavée de drapeaux et flammes tricolores, et ornée d'arcs de triomphe.

Le président du Tribunal civil de Saint-Malo, le président du Tribunal de commerce et le président de la Chambre de commerce, ont prononcé des discours.

L'Empereur a répondu à ces discours de la manière la plus bienveillante.

Après les réceptions officielles, on a introduit près de Leurs Majestés une députation de jeunes filles du Cancale qui ont offert à l'Impératrice un panier d'huîtres orné de fleurs en coquillages et lui ont adressé des paroles empreintes du plus touchant dévouement pour l'Empereur, l'Impératrice et le Prince impérial.

Ce soir, Leurs Majestés assistent à un bal qui leur est offert par la ville de Saint-Malo. — Havas.

EXTÉRIEUR.

CHINE. — On écrit au *Constitutionnel*.

Après la prise des forts de Peïho, la première pensée des amiraux français et anglais a été de faire

pénétrer les forces alliées dans la rivière, et de forcer ainsi les autorités chinoises à des négociations sérieuses.

Dans ce but, une première exploration, faite par deux canonnières anglaises, a eu lieu dans la journée du 22 mai.

L'examen des conditions générales de la rivière et des sondes a fait voir que l'on pouvait s'avancer assez haut dans la rivière, sans cependant que l'on pût concevoir encore l'espérance d'arriver jusqu'à Tien-Tsing. En conséquence, le 23 mai, on pourvut à la défense du bas de la rivière, dont la garde fut confiée aux capitaines de vaisseau Raynaud et Dew, et trois canonnières anglaises à petit tirant d'eau, le *Coromandel*, portant le pavillon de l'amiral Seymour; l'*Avalanche*, portant le pavillon de l'amiral Rigault de Genouilly, et la *Fusée*, sous la direction supérieure de M. Thoyon, capitaine de frégate, quittèrent l'estacade pour gagner aussi haut que possible. De forts détachements d'infanterie de marine anglaise et française furent embarqués sur tous les bâtiments qui traînaient à la remorque des chaloupes et des canots de secours. Les petites canonnières anglaises ouvraient la marche, sondant et explorant le fleuve. L'ingénieur hydrographe Ploix était sur la canonnière d'avant-garde pour signaler les passages dangereux et recueillir les sondes que contrôlait d'ailleurs chaque navire.

La première journée se passa sans accident; la rivière était fort sinueuse et fort étroite, il fallait une grande précision de manœuvre pour tourner les pointes; mais, par une très-heureuse circonstance, ces pointes présentaient toutes une plus grande profondeur d'eau que le milieu du fleuve. Chemin faisant, des embarcations portant des officiers et des interprètes signifiaient à toutes les jonques mouillées en rivière d'avoir à descendre pour en sortir. Le soir, toute la flottille prit mouillage pour la nuit; elle était arrivée aux limites de la reconnaissance faite pendant le premier voyage en rivière.

Le lendemain matin, les canonnières de découverte furent envoyées en avant, M. Ploix toujours à bord; elles revinrent quelques heures après, as-

FEUILLETON

LE PÊCHEUR NOIR.

(Nouvelle indienne).

I. — LA DEVINERESSE.

Au nombre des îles qui forment dans l'Océan l'archipel des Philippines, se trouve celle de Samar. Comme ses voisines, celle-ci est montagneuse et ressent de fréquentes commotions occasionnée par des volcans qui n'ont jamais été complètement éteints. Cet archipel, bien que situé sous les tropiques, est d'une merveilleuse fécondité. La canne à sucre, le cannellier, l'orange, le citronnier, les bananiers, y croissent abondamment; le maïs, le riz, y poussent presque sans culture. Ce ne fut que vers la fin du XVII^e siècle que les Espagnols y introduisirent le froment.

Sous le rapport du règne animal, ces pays ne sont pas moins riches. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre, l'ours, le daim, le sanglier, le buffle, quelques chevaux, peuplent leurs plaines et leurs forêts; l'hippopotame fréquente le bord de leurs rivières; le crocodile en habite les abîmes, et c'est là encore que le terrible serpent, nommé *python*, déroule ses anneaux. Les habitants appartiennent à la race malaise, à laquelle on ne peut re-

procher que la teinte légèrement cuivrée et l'épatement des narines qui les distinguent de la race caucasienne. Sous le rapport de la taille, la beauté de ses formes fait exception à la variété de la race jaune, dont un des caractères généraux est une tendance à l'obésité.

Bien que ces contrées aient perdu en grande partie leur physionomie première, elles offrent encore au voyageur un champ immense d'études et de recherches intéressantes. Nous espérons donc qu'on nous pardonnera ces quelques lignes d'un préambule nécessaire, avant d'entamer un récit dans lequel nous allons faire connaissance avec les anciens habitants de Samar, en nous reportant à l'époque des découvertes espagnoles et aux relations curieuses des premiers navigateurs qui visitèrent ces régions. Cela dit, sans plus ajouter un mot, nous nous transportons à Samar.

Depuis longtemps le soleil avait disparu derrière les montagnes, laissant à leur sommet de splendides rubans qui finissaient par s'obscurcir eux-mêmes, la nuit s'étendait lentement sur l'île. Les habitants de chaque village étaient rentrés dans leurs cases et cependant sur un petit tertre, situé à peu de distance de l'un des plus importants, se tenait encore une forme humaine.

Une jeune fille était assise sur une pierre couverte de mousse, près d'une fontaine abritée par un bouquet de palmiers entrelacés de lianes. Elle semblait en proie à

une anxiété extrême. Par moments une larme venait trembler au bord de sa paupière. Elle tressaillait au moindre bruit, relevant la tête et plongeant ses regards dans l'espace; puis, comme si son attente eût été déçue, elle faisait un mouvement d'impatience et d'ennui.

— Pauvre Laïka, murmura-t-elle très-bas, pauvre Laïka, te voilà donc réduite à ouvrir ton âme à une devineresse! — Pauvre Laïka, quand tu étais plus jeune, tu allais par tous lieux, joyeuse comme le colibri qui effleure les arbrisseaux; tu mettais ton bonheur à voir les fleurs s'ouvrir, les oranges se dorer, et toi, leur sœur, tu croisais et embellissais comme elles. — Tu ne sentais pas venir la vie... Cependant la vie est venue. — Oh! pourquoi Ulli, le bon esprit, a-t-il laissé grandir Laïka, comme grandit le citronnier des vallées! Pourquoi les mangniers ont-ils mûri douze fois depuis ma naissance?

Ayant dit, l'Indienne laissa retomber sa tête sur sa poitrine et reprit son immobilité première. Un quart d'heure s'écoula, la nuit descendit tout-à-fait.

La brise, après s'être jouée aux fleurs des citronniers, caressait, douce et parfumée, ses épaules; l'air embaumé lui faisait une atmosphère de voluptueuses sensations, des senteurs enivrantes montaient au ciel, comme un ensens spontané de la nature. Le silence animé de la nuit chantait à ses oreilles; la lune, brillant au milieu des scintillantes étoiles d'un ciel bleu, laissait deviner les environs comme à travers la gaze d'un diorama magique.

sorant que la route était libre, et, dès que le jusant se fit, l'escadrille anglo-française se mit en mouvement. Elle s'avancait contre la marée, de manière à se réserver le secours du flot pour relever les canonniers en cas d'échouage, et pour partir droit dans le sens du lit de la rivière, au moment de l'appareillage, les bâtiments n'ayant pas la plupart du temps leur évitage. Il serait trop long de relater jour par jour, toutes les difficultés de cette navigation si ardue, et dont les complications augmentaient à mesure que l'expédition avançait. Il suffira de dire qu'il ne lui fallait pas moins de quatre jours pour parcourir les 54 milles marins qui séparent Tien-Tsing de l'embouchure de Peiho.

Le *Coromandel*, qui tire un peu moins de 9 pieds anglais, mais dont l'appareil est à roues, s'est échoué treize fois, tant par le manque d'eau qu'en plantant son avant dans les berges, aux tourbants les plus difficiles; la *Fusée*, tirant 10 pieds d'eau anglais, s'est échouée plus souvent encore que le *Coromandel*; l'*Avalanche*, tirant 9 pieds 6 pouces, a compté une douzaine d'échouages; mais elle tourne beaucoup plus aisément que la *Fusée*. Tous ces échouages ont eu lieu, d'ailleurs sur des fonds mous. Les équipages ont été admirables d'entraîn; les travaux multipliés et fatigants, accomplis sous un soleil dévorant, d'élonger des ancrs, de les relever, de les mouiller de nouveau, n'ont pas un seul instant ralenti leur ardeur; le but à atteindre stimulait tous les dévouements.

A mesure que la petite expédition remontait le fleuve, l'ordre était donné aux jonques qui occupaient les berges par plusieurs centaines de descendre vers l'embouchure. On ne pouvait sans danger laisser derrière soi cette énorme flottille, si facile à transformer en brûlots redoutables, et qui simplement larguée et mise en mouvement par un courant favorable, eût suffi pour écraser de son poids les escadrilles combinées. Les ordres et les moyens comminatoires n'ayant pu déterminer les patrons à se mettre en route, on a d'abord été obligé de recourir à des moyens de rigueur.

Plusieurs jonques, après qu'on eût fait évacuer les équipages, en leur permettant d'emporter leurs effets et leur argent, ont été incendiées. Ces exécutions, fort peu nombreuses du reste, ont décidé la descente. On estime à plus de 600 le nombre des jonques qui sont passées devant les forts, et toutes n'ont pas encore évacué. Tous ces bâtiments étaient vides, du reste, et il y a tout lieu de penser que leurs cargaisons de riz, apportées du sud, sont, en grande partie, à Tien-Tsing et n'ont pas encore remonté à Pékin. Les alliés ont donc mis la main sur le grenier de la capitale du Céleste-Empire. Le gros de la flottille alliée est mouillé bord à quai, au point d'intersection du fleuve du Peiho et du grand canal impérial. Deux canonniers d'avant-garde sont ancrés à l'embouchure d'un autre affluent du Peiho, à un mille de là. Au-delà du mouillage de ces canonniers, l'eau manque complètement.

Il a donc été impossible de se rapprocher davantage de Pékin, encore distant de 25 lieues, d'après les renseignements les plus dignes de foi. Le voyage jusqu'à Tien-Tsing s'est opéré sans coup-férir; quelques obus lancés par les canonniers d'avant-garde ont dispersé les troupes, notamment quelques escadrons de cavalerie tartare qui avaient fait mine

d'approcher des berges. L'enlèvement des forts du Peiho, fait dont les Chinois n'admettaient pas la possibilité, avait frappé de stupeur toutes les autorités et toutes les populations chinoises; les alliés ont profité du désarroi général. Le matin du 20 mai, un mandarin chinois répondait au comte Poutiatine, qui lui disait que cette attaque était imminente, que le commissaire impérial serait sagement de rendre les forts: « Qu'ils viennent donc à l'attaque, ces Français et ces Anglais; nous sommes prêts, nous les attendons, et s'ils ne la commencent pas, nous la commencerons nous-mêmes. »

Il ne paraît pas sans quelque intérêt de rapprocher cette démonstration d'excessive confiance du rapport officiel fait à Pékin sur la prise des forts et sur l'entrée à Tien-Tsing des barbares. Ce rapport dit en substance: « Les navires barbares ont attaqué un premier jour les forts; beaucoup ont été coulés; mais pendant la nuit, il s'est élevé un coup de vent terrible de l'est, combiné avec une grande marée; cette marée extraordinaire a envahi les bords de l'embouchure du Peiho et rasé les forts. Dès lors, les navires barbares ont pu entrer dans le fleuve et arriver jusqu'à Tien-Tsing. » Cette version, si absurde et si ridicule qu'elle paraisse à des Européens, sera la version officielle et admise dans toute la Chine; la grande raison, c'est qu'elle sauve l'orgueil chinois qui jamais n'admet une défaite.

L'arrivée à Tien-Tsing des navires européens est un fait considérable qui doit amener une révolution complète dans les relations des puissances occidentales avec le Céleste-Empire. C'est ici évidemment, dans l'avenir, que, soit pacifiquement, soit par la force, viendront se vider toutes les difficultés. Si Pékin doit être un jour attaqué par une armée européenne, Tien-Tsing sera sa base d'opérations; en trois marches, l'armée envahissante pourrait arriver sur la capitale du Céleste-Empire; le mystère qui protégeait les abords de cette grande cité est évanoui, la route de Pékin, et, on peut ajouter de la Chine entière, est pour toujours ouverte.

La position des forces alliées à Tien-Tsing est telle, qu'elles domineront facilement toute résistance; la ligne de communication avec l'embouchure du fleuve, parcourue incessamment par les canonniers légers, est maintenue parfaitement libre. Les ambassadeurs, M. le baron Gros et lord Elgin, prévenus qu'ils pouvaient, s'ils le désiraient, remonter en toute sécurité jusqu'à Tien-Tsing, s'y sont rendus, celui-ci sur le *Cormoran*, et le premier sur la *Dragonne*. Les hauts commissaires de S. M. l'Empereur et de S. M. Britannique se sont établis dans une pagode, auprès de laquelle sont mouillés nos bâtiments. Les pavillons de la France et de l'Angleterre flottent aux deux extrémités de cette pagode, dans laquelle chaque ambassadeur a sa garde d'honneur formée de soldats de marine.

Les relations avec les Chinois sont d'un caractère tout pacifique. Deux nouveaux commissaires impériaux, personnages importants, munis, cette fois, de pleins pouvoirs, sont arrivés de Pékin. Tout semble donc promettre que la paix va se conclure; il faut cependant, avec les Chinois, se défier des apparences les plus favorables. C'est pour cette raison que les amiraux ont demandé, dans le sud, un renfort d'environ 1,500 hommes. Ces troupes seront casernées à terre, leur présence pesera sur les négocia-

tions et déterminera, il faut l'espérer, le succès, en faisant redouter aux Chinois une marche en avant. M. le comte Poutiatine et M. Reed, le ministre des Etats-Unis, sont venus rejoindre à Tien-Tsing leurs collègues de France et d'Angleterre, sur l'avis russe l'*América*. Aujourd'hui même, les alliés ont dû faire sauter une partie des forts qui défendent l'embouchure de la rivière, œuvre d'art militaire qui n'est pas sans mérite, qui dénote chez les Chinois des progrès remarquables et un rapprochement singulier vers les idées européennes. La destruction complète de ces ouvrages sera incessamment achevée. Tous les canons de bronze qui armaient ces forts ont été embarqués sur les escadres anglaise et française, et seront vendus au profit des gouvernements alliés. Deux pièces sont réservées pour être offertes à LL. MM. l'Empereur des Français et la Reine de la Grande-Bretagne. Toute l'artillerie en fer de ces forts a été détruite; leur armement comprenait en tout, pièces de bronze et pièces de fer, environ 180 bouches à feu. Deux des pièces de fer avaient été fondues à Nevers et portaient en légende: *An III de la République*.

La santé générale est bonne. On délivre chaque jour une ration de vin quinqué aux marins et aux soldats embarqués sur nos bâtiments.

D'après les nouvelles les plus récentes, en date du 9 juin dernier, un nouveau commissaire, dont le nom aurait une signification réelle, serait venu se joindre aux deux commissaires impériaux tout d'abord envoyés pour traiter de la paix. Ce serait Ki-Ing, celui-là même dont le nom figure au bas du traité de 1842, dont il a été, avec E-Li-Lo, le principal négociateur pour les Chinois.

Ses prétendues sympathies pour les barbares, qui ne sont, à vrai dire, qu'une entente plus intelligente des véritables intérêts de la Chine, l'avaient fait condamner à la disgrâce. Le choix de Ki-Ing, comme plénipotentiaire, semble donc un symptôme bien marqué des dispositions pacifiques inspirées au gouvernement chinois par la présence des Européens à Tien-Tsing.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée*. Une dépêche télégraphique a annoncé récemment la mort du prince royal de Perse. Nous recevons sur cet événement quelques détails particuliers.

« Le prince Mehemmed-Khasim-Khan-Emir-Nizam, était âgé de 12 ans. Il avait été, au mois d'octobre dernier, solennellement proclamé héritier du trône de Perse. Il était en outre grand-maître de l'artillerie et commandant en chef des armées de l'Empire. Il donnait les plus belles espérances et a été emporté par une fièvre cérébrale. Il est mort à la résidence impériale de Niavarab. — L'armée, à l'occasion de cette mort, a pris le deuil pour six mois. Le jeune prince, dont les restes mortels ont été provisoirement déposés au Chan-Abd-ul-Azim, espèce de monastère musulman situé aux environs de Téhéran, doit être transporté à Khoulm, ville du Turkestan, où se trouve la sépulture des princes de la dynastie des Nadjars. »

— On écrit de Gibraltar, le 5 août, que la mort de Poitevin, l'aéronaute, à Malaga, a eu lieu par

Mais Laïka ne sentait pas la brise, n'entendait point les harmonies de la solitude, ne découvrait rien de ce magnifique tableau.

Enfin des pas se firent entendre. Quelqu'un gravissait lentement le sentier qui menait à la fontaine.

— Laïka a demandé à la devineresse de venir et la devineresse est venue, glapit une voix brisée et discordante.

Une vieille femme, appuyée sur un bambou, s'approcha. Le clair-obscur dans lequel elle apparaissait lui donnait un aspect étrange, fantastique, et dissimulait un sourire sardonique, arrêté aux angles de sa bouche, sous ses lèvres desséchées.

— La vieille, continua-t-elle, aime la jeune fille, car la jeune fille est belle.

Elle se tut et regarda l'enfant qui, courbée par l'anxiété, la crainte, la terreur, dominée par un sentiment superstitieux impossible à décrire, mais qui se conçoit aisément, n'osait ni lever les yeux sur elle, ni lui adresser la parole.

— Allons, aie confiance, je veux ton bonheur.

— Merci, Moré, merci, articula-t-elle enfin avec peine; je t'en sais gré et ne l'oublierai pas. — Quand tu passeras dans le village, arrête-toi devant ma casse: ta corbeille sera remplie de fruits et de maïs.

Sa tête retomba sur son sein. Un frémissement nerveux courait par tous ses membres.

— Quand on est vieux le temps est cher; que Laïka se hâte de dire à Moré ce qu'elle veut.

La jeune Indienne se taisait.

— Allons, ma fille, dit la vieille en essayant de lui prendre une main que celle-ci retira vivement, comme si un insecte venimeux l'eût touchée.

— Dis-moi l'avenir! s'écria Laïka.

— C'est bien; — moi, vois-tu, j'ai été aussi jeune fille comme toi, il y a bien des lunes de cela? Le bananier a donné bien des fruits depuis! Alors aussi quand eut brillé mon douzième soleil, je voulus savoir l'avenir, car Lanak, le roi de Samar, était un grand guerrier. J'étais fille d'un de ses favoris, j'espérais qu'il me prendrait comme le daim prend la biche de la montagne; mais il n'avait pas l'œil sagace du serpent; il trouva qu'une autre était plus belle que moi! Maudit! maudit!... Il me donna à un de ses serviteurs, moi qui voulais habiter la case royale!... Tu vois, il y a de la ressemblance dans notre histoire. — Les yeux de la sorcière étincelaient.

— Je n'étais cependant pas au terme de mes humiliations; celui auquel le roi m'avait livrée me conduisit en murmurant chez lui, et là, après m'avoir traitée avec brutalité: Le roi, me dit-il, m'a fait un précieux cadeau! J'ai trois femmes dont la moins belle me plaît mieux que toi. Va te mirer dans la fontaine des daims, et si tu te trouves agréable, je te permets de revenir. — Cela dit, il me chassa. Et sais-tu quel était ce guerrier?

c'était ton père.

— Mon père! s'écria l'enfant épouvantée, oh! pitié!

— N'aie donc pas peur, ma belle jeune fille; je ne te veux que du bien à toi... Tu me viens demander, n'est-ce pas si tu seras plus heureuse avec notre roi Yvick que Moré ne l'a été avec le roi Lanack? si tu apprétieras avec ses autres femmes le gibier de sa chasse, si tu mèleras comme elles le miel au maïs de ses gâteaux?... N'est-ce pas là ce que tu veux savoir?

Le même sourire resserra toutes les rides de la vieille femme.

— Non, Moré, non, ce n'est pas cela, répondit faiblement l'Indienne, qui eut voulu fuir cette infernale créature.

Un froissement léger agita les buissons voisins, un ramier effrayé s'en échappa et rasa en volant la tête des deux femmes. Moré l'abattit d'un coup de bambou. Le pauvre volatile tomba sur le sable, essaya de se débattre contre le trépas, mais elle posa son pied sur son estomac et l'acheva.

— Allons, hâte-toi; voici l'heure propice aux œuvres mystérieuses.

Elle traça sur le sable, autour du ramier mort, un grand cercle, dans lequel elle figura des signes bizarres. Puis elle exposa le front de la jeune fille aux rayons de la lune et poussa un sifflement prolongé.

Un bruit singulier glissa sur l'herbe, dans le taillis,

suite d'accident. Il est tombé à la mer en faisant sa descente de ballon.

— Nous avons annoncé que les communications télégraphiques avaient été heureusement établies entre Alderney et l'Angleterre. Nous pouvons ajouter que cette communication a été étendue à Guernesey et à Jersey et qu'elle est maintenant établie entre les trois îles et entre celles-ci et l'Angleterre et toutes les parties du monde. La jonction a été opérée, le 12, entre Guernesey et Jersey.

— On nous écrit de Bagnères-de-Luchon :

« M. West, préfet de la Haute-Garonne, et M. Feray, général de division, accompagnés de MM. Tron, maire du Luchon, et Viguerie, président du tribunal de commerce de Toulouse, se sont rendus, le 2 de ce mois, au col de la Glère. La s'offrit à leurs yeux un spectacle étrange et des plus animés. Plus de 150 ouvriers accrochés, suspendus, aux flancs de la montagne, à une hauteur de 1,500 mètres, attaquaient avec énergie un rocher immense qui seul fait obstacle au prolongement du chemin international de Luchon à la vallée de l'Essera. Une vingtaine de mines sont chargées, et, au moment où le préfet apparaît, des détonations successives, des cris unanimes de *Vive l'Empereur!* que répètent à la fois les ouvriers perchés sur la montagne et les personnes qui se trouvent au fond de la vallée, retentissent de toutes parts. Des blocs énormes de rochers se détachent de la montagne et roulent avec fracas dans le ravin; encore quelques jours de lutte et d'efforts, et l'Aragon, cette province si fertile et si riche, sera mise en communication directe avec la France.

Les premières études pour l'établissement d'une route carrossable entre la France et l'Espagne, par le col de la Glère, furent faites en 1849, sous la direction de M. Montet, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à l'aide des fonds votés par le conseil général de la Haute-Garonne. Le projet présenté par cet ingénieur fut approuvé par le conseil des ponts-et-chaussées.

Postérieurement, un projet de chemin de fer par la vallée de Luchon et le col de la Glère fut étudié par MM. de Barande et Lézat, ingénieurs civils.

Malgré les vœux incessants du conseil général, ces divers projets restaient inexécutés et comme abandonnés, lorsque M. West, préfet actuel de la Haute-Garonne, frappé, par la visite des lieux, des avantages qu'offrirait une semblable voie de communication, fit exécuter par le service voyer de son département le projet étudié par M. Montet.

Quelques mois ont suffi pour ouvrir cette voie nouvelle qui permet à un homme à cheval de s'élever à une hauteur de 1,400 mètres, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée du tunnel sans difficulté et sans danger.

Ces travaux, qui ont été faits conformément aux prescriptions du génie militaire, font le plus grand honneur à l'administration départementale. Ils démontrent non-seulement la possibilité, mais la facilité d'établir jusqu'au tunnel une route carrossable.

Le tunnel qui reliera la France et l'Espagne par le col de la Glère, est situé au centre même des Pyrénées, à une égale distance de Perpignan et de Bayonne. Son étendue n'est que de deux kilomètres.

derrière la fontaine. Laïka ne put retenir un cri de terreur, que comprima un geste sévère de la sybille. Un long serpent s'avancait lentement vers celle-ci. Il s'enroula autour d'elle et vint flatter son visage de ses horribles caresses.

— C'est bien, ami, dit-elle, au bout de deux minutes, c'est bien. Vous allez nous aider à connaître le sort de cette jeune fille, la perle de Samar. Mais d'abord, à vous ceci.

Elle détacha de sa taille le monstre docile et lui présenta le ramier sur lequel il se précipita et qui bientôt disparut dans sa large gueule affreusement dilatée. Alors il s'étendit sur le sable.

— Dors, mon fils, dit la sorcière, et que ton sommeil éclaire mon esprit.

Elle caressa encore l'horrible tête qui semblait se délecter au contact de ses mains et s'agitait doucement en ondulant sous sa pression.

Elle se mit ensuite à tourner suivant le cercle qu'elle avait tracé, accompagnant sa marche cadencée d'un chant qui signifiait ceci :

— L'ombre vient après le soleil, le chagrin après la joie :

« La douleur suit la vie comme le crocodile du fleuve Bleu suit la barque du Samarois ;

« La peine est cachée dans notre âme comme le venin du serpent dans ses gencives.

» A la demande du gouvernement de S. M. C., M. le préfet a fait étudier le versant espagnol jusqu'à la ville de Venasque, et il est résulté de cette étude qu'on ne rencontre pas plus de difficultés dans la vallée de l'Essera que dans celle de Luchon.

» Grâce à ces travaux, qui rendent les études ultérieures si faciles, il est évident qu'il est possible d'établir à peu de frais une grande et belle communication centrale entre la France et l'Espagne, et qu'avec un peu de bon vouloir et un peu d'argent on pourra réaliser le mot de Louis XIV : « Il n'y a plus de Pyrénées ! » (Constitutionnel.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La série des distributions de prix a été close, mercredi dernier, par celle de l'Ecole des Frères. Pour cette solennité, la foule n'a été ni moins nombreuse ni moins brillante que pour les précédentes; excepté les bancs réservés aux élèves, toute la cour de l'établissement était occupée par les parents et les amis des enfants. Les autorités de notre ville étaient accourues cette fois encore témoigner aux jeunes lauréats de l'intérêt qu'ils leur portent, et encourager par leur présence ceux dont les efforts ont été ou moins heureux ou trop faibles.

Voici les noms qui ont été proclamés au milieu des fanfares de la musique de l'Ecole de cavalerie et des applaudissements unanimes.

PETITE CLASSE. — Charles Cahouet, Ernest Belliard, Louis Lapière, 1^{er} prix; Auguste Blotin, 2; Emile Richard, Auguste Galereau, Léon Carron, Paul Guillemet, Gustave Vallet, Edouard Chalibert, Charles Davy, Raymond Gilbert, Ernest Soyer, Arthur Morin, Joseph Carré, Louis Garnéau, Alexandre Gasnault, Joseph Gayomard, Eugène Aloin, Jules Deval, Henri Merle, Jules Donné, Eugène Rouillé, Victor Vincent, Auguste Sureau, Jules Pivron, Charles Vigneau, Gabriel Juste, Léon Gareau, Charles Petit, Charles Saithon, Jules Dray, Frédéric Lamoureux, Joseph Guithon, Jules Riam, Auguste Tavault, Auguste Julien, Raphaël Turc, Henri Mocard, Urbain Périchet, Ferdinand Boret, Auguste Percher, Armand Merle, Victor Piau, Adolphe Lamoureux, Théodore Davy, Armand Lapière, Louis Cigogne, Armand Dangle, Louis Davy, Eugène Chantoiseau, Lucien Rondeau, Armand Duverger, Eugène Fayet, Emile Rivière, Constant Tiffoine, Henri Barré, Paul Girard, Jean Brilloin, Abel Gabillard, Henri Delaunay, Julien Bourgoin, Auguste Chale, Jules Girard, 1^{er} prix.

TROISIÈME CLASSE. — Edouard Prudhommeau, 3; Alfred Marcelly, 3; Emile Launay, 3; François Sénéchal, 3; Eugène Blain, 2; Edmond Pasquier, 1; Charles Chaussepied, 1; Victor Ruesche, 2; Alexandre Veuvery, 2; Charles Brière, 1; Henri Pelou, 2; Jules Chevalier, 2; Emile Gabillard, 2; Louis Clavier, 2; Albert Bodson, 1; Alexandre Jambie, 1; Ferdinand Meunier, 2; René Robin, 1; Jules Ouvrard, 3; Charles Lamoureux, 1; Eugène Pithon, 1; Auguste Perrault, 2; Henri Piau, 2; Prosper Bigeard, 2; Léon Cleyet, 1; Arthur Pêcheux, 1; Victor Gelineau, 2; Charles Besson, 2; Henri Cocnault, 2; Jean-Baptiste Dupuits, 1; Henri Rousseau, 1; Jules Guédon, 2; Eugène Guyomard,

1; Henri Bertrand, 1; Emile Chenevreau, 1; Alphonse Brunet, 1; Théophile Collet, 1; Alexandre Papin, 1; Louis Vaillot, 2; Jules Delapierre, 1; Paul Deval, 1; Raymond Boret, 1; Georges Gouby, 1; Auguste Boret, 1; Hippolyte Lesoing, 1; Georges Gauthier, 1; Ernest Lointhier, 1; Louis Gasnault, 1; Arthur Gilbert, 1; Emile Laborde, 1; Jules Roussel, 1; Jean-Baptiste Mouier, 1; Edouard Belliard, 1; Henri Remy, 1; Auguste Leroux, 1; Jules Griffon, 1; Henri Vata, 1; Ad. Chaillon, 1.

SECONDE CLASSE. — Auguste Voyer, 5; Honoré Vata, 4; Louis Vaucelle, 4; Louis Goubert, 4; Albert Gouby, 3; Fernand Pasquier, 3; Adolphe Mondon, 2; Henri Meurier, 3; Abel Gareau, 3; Emile Dupuits, 3; Lucien Bigarré, 2; Alexandre Legarrec, 3; Emile Delaunay, 2; André Moreau, 2; Edmond Vigneau, 2; Fernand Tarode, 4; Jules Enondeau, 2; Charles Riendonnant, 1; Henri Jahan, 2; Albert Landelle, 1; Michel Appert, 1; Manuel Salvador, 1; Victor Lavoir, 1; Etienne Boismard, 1; Frédéric Pannier, 1; Frédéric Chauveau, 1; Armand Janmin, 1; Louis Pichery, 2; Armand Huberdeau, 2; Alfred Unalserres, 1; Louis Cholet, 2; Frédéric Tétedoie, 1; André Piau, 1; Jean Bourgeon, 2; Joseph Davy, 2; Sébastien Mollay, 2; Jules Amelle, 1; Paul Douault, 1; Joseph Pivron, 2; Jules Regner, 3; Victor Fayet, 3; Paul Moreau, 3; Henri Pasquier, 3; François Gobelet, 1; Clément Gondoin, 2; Auguste Morin, 1; Jules Guet, 1; Ferdinand Ballait, 2; Louis Rivain, 1; Charles Juteau, 1; François Godonèche, 1; Henri Lelleron, 1; Albert Boret, 2; Henri Guichou, 1.

GRAND CLASSE. — Gustave Chasteau, 4; Jules Ballo, 4; Henri Charnod, 5; Ferdinand Frenzer, 4; Victor Gauguin, 4; Michel Pimparé, 3; Ernest Saucet, 4; Frédéric Ferrand, 4; Louis Girard, 2; Raymond Fouché, 1; Camille Lourdault, 1; Charles Duffault, 3; Alphonse Roguet, 2; Ernest Tortu, 6; Christophe Luzé, 3; Emile Legueu, 2; Joseph Brard, 2; Charles Ménage, 2; Auguste Faison, 1; Paul Pineau, 4; Henri Maréchal, 2; Auguste Dazon, 2; Henri Hélandais, 1; Henri Mocard, 1; Jean-Baptiste Gauducheau, 1; Camille Bouilleau, 4; Armand Mocard, 1; Alexis Arriau, 2; Edouard Pinot, 8; Armand Bouchard, 4; Auguste Chasteau, 8; Henri Guyard, 6; Léon Tarode, 4; Léon Boret, 5; Eugène Luzé, 3; Alexandre Mérand, 5; Théophile Levron, 3; Laurent Bailly, 3.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Nous, Préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur,

Vu les lois et instructions ministérielles concernant le service des enfants assistés,

Vu l'arrêté de notre prédécesseur, en date du 11 novembre 1857, qui dispose que des secours temporaires pourront être accordés aux enfants indigents que leurs mères prendront l'engagement d'élever elles-mêmes ou de faire élever;

Arrêtons :
Les enfants trouvés, délaissés, ou orphelins confiés en ce moment aux administrations hospitalières d'Angers et de Saumur, et âgés de huit ans au plus, qui seraient réclamés par leurs familles, avant la fin de l'année 1858, recevront un secours de vingt

« Laïka veut savoir l'avenir, et la devineresse le lui dira, parce qu'Ulli lui révèle ses desseins :

« Il y a du malheur sous les plus belles espérances et des déceptions dans les choses futures.

« Moré dira l'avenir à Laïka.

« Quand une jeune fille de Samar a atteint sa douzième année et qu'elle est d'une vaillante famille, on la présente au roi...

« L'existence est une plante qui a pour rosée les pleurs de l'homme; les sources peuvent tarir, mais les chagrins ne finissent que quand le Malais s'en va rejoindre les anciens.

« Moré dira l'avenir à Laïka.

« Il y a des rois qui ont l'œil juste et qui savent reconnaître quand les filles sont belles.

« Il y a des honneurs qui serrent la poitrine et étouffent l'âme.

« Parmi les enfants de Samar, les yeux de la devineresse ont vu une jeune fille assez belle pour être la femme d'un roi qui sera la femme d'un roi !

— Non ! jamais ! jamais cela ! s'écria une voix énergique. Un jeune homme, écartant les branches des arbustes, se présenta à leurs yeux.

Sa taille était plus élevée que ne l'est d'ordinaire celle de sa race, ses membres étaient vigoureux; il avait pour ceinture une peau de jaguar, un arc était passé sur ses épaules.

— J'accepte pour Laïka tout ce que ta voix lui a annoncé de douleurs, parce que je saurai les supporter pour elle, comme le daim qui se met au-devant des coups qui doivent atteindre sa compagne. Mais elle sera la femme d'Ollir, et pas d'un autre, entends-tu ! On verrait plutôt la rivière Bleue remonter dans le bois de palmiers, Ollir manquer le but de ses flèches ! Si une autre qu'une sainte eût parlé comme tu viens de le faire, mon bras l'aurait envoyée dans la grande nuit.

— Assez, Ollir ! balbutia la jeune Indienne, assez ! Il faut laisser faire le sort; puisque Moré l'a dit, j'épouserai...

— Ollir ! Ollir ! entends-tu ! On me nomme la Longue-Flèche; eh bien ! qu'un autre te fasse entrer dans sa case et j'atteindrai celui-là, fût-ce aux dépens de ma vie.

La vieille, dont la figure rayonnait d'une joie diabolique, avait ramassé son serpent, qui commençait à se ranimer; elle s'en faisait tranquillement une ceinture et un collier. La tête hideuse du serpent se frotait contre sa joue; il lui passait sur les lèvres sa langue baveuse, encore rouge du sang de la colombe.

Il semble qu'une sympathie effroyable réunît ces deux créatures, dont l'une avait au moral les vices dont la nature de l'autre était l'emblème.

(La suite au prochain numéro.)

centimes par jour, qui leur sera payé pendant deux ans au moins.

Angers, le 30 juin 1858.

Le Préfet, L. BOURLON DE ROUVRE.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Rennes, 19 août. 6 heures de l'après-midi. — Leurs Majestés Impériales viennent d'entrer à Rennes, au milieu d'une foule immense, animée du plus vif enthousiasme. Dans son empressement à saluer les augustes voyageurs, la population s'est portée à leur rencontre à plus de deux kilomètres des portes de la ville.

L'évêque de Rennes, entouré de plus de 800 ecclésiastiques, attendait l'Empereur et l'Impératrice sur le seuil de la cathédrale. L'Empereur, en répondant au discours du prélat a annoncé l'érection de l'évêché de Rennes en archevêché.

On ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme qui a éclaté parmi les populations à l'instant où Leurs Majestés ont paru au balcon de la Préfecture. Jamais autant de vivat n'avaient retenti dans nos murs.

Les populations accourues de tous les points du département, se mêlent aux habitants de la cité : plus de 400,000 personnes se pressent dans les rues. — Havas.

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieux système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et les deux font le plus grand honneur à M. Dupré,

qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès : depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en les leur faisant connaître : car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? — (Voir aux annonces.)

BOURSE DU 19 AOUT.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 69 38.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 97 45

BOURSE DU 20 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 69 50

4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 97 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 12 août 1858, enregistré;

Il appert :

Que la défense qui avait été faite au sieur Auguste Boutin, propriétaire, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, par jugement dudit Tribunal en date du 12 mars 1836, de plaider, de transiger, d'emprunter, de recevoir un capital mobilier et d'en donner décharge, d'aliéner et de gréver ses biens d'hypothèques, sans l'assistance de dame Marie Lebled, veuve du sieur Auguste Boutin, propriétaire, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, sa mère, a été levée.

Pour extrait,

(415) SEGRIS, avoué.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Judi prochain, à midi, dans le manège des Ecuys de l'Ecole impériale de cavalerie, il sera procédé à la vente publique et aux enchères d'une très-grande quantité d'habillements et d'équipement, de papier, de fer neuf et vieux, etc., etc.

On paiera comptant et 5 % en sus.

Le Receveur des Domaines,

(416) LINACIER.

PARC DE VERRYE.

VENTE DE COUPES DE BOIS.

Le samedi 11 septembre 1858, à l'heure de midi, il sera procédé, en l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, à la vente de la coupe de bois du Portrau, dans le Parc de Verrye, contenant 6 à 7 hectares, et joignant au nord la coupe de 1857. (417)

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE PROPRIÉTÉ

D'une contenance d'environ 20 hectares, dans un seul tenant.

Située près l'étang du Bellay, commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété, plantée en belles sapinières de différents âges, vignes, châtaigneraies, landes et marronniers, en grande quantité et en plein rapport, est située dans un pays qui offre tous les agréments d'une chasse magnifique.

S'adresser à M^e DENIAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire). (392)

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8, et de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

VENTE

PAR LICITATION,

Entre majeur et mineures,

D'UNE MAISON,

Située à Saumur, rue St-Nicolas, n° 83.

Actuellement occupée par le Comptoir d'escompte, consistant en un vaste couloir d'entrée, salle à manger et salon au rez-de-chaussée, appartements au premier et au deuxième étages, greniers, servitudes en sous-bassement, caves, petit jardin, construction au fond du jardin, vastes écuries et remise, et généralement toutes dépendances; joignant d'un côté M. Combiere-Destre, d'autre côté M. Vipettié.

Mise à prix 23,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 8;

2° A M^e LEROUX, notaire à Saumur, en l'étude duquel est déposé le cahier des charges.

L'adjudication aura lieu le jeudi 26 août 1858, à une heure après midi, en l'étude et par le ministère de M^e LEROUX, notaire à Saumur, commis à cet effet.

Pour extrait,

BEAUREPAIRE, Avoué licencié. (413)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

7^e ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE COMMENCÉE LE 1^{er} JUIN 1858.

8 FR. par an.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois 4 fr. 50 c.
Trois mois 2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISSANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

Chaque numéro de la Presse littéraire se compose de 16 pages grand in-4° à 3 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8°.

A côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse littéraire consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons *Shirley*, par CURRER BELL; *Evelyn Forester*, par Miss MARGUERITE POWER; *Crichton*, par HARRISON AINSWORTH.

En cours de publication depuis le premier numéro de cette nouvelle série, commençant le 5 juin, *La Fille de l'Avare*, par HARRISON AINSWORTH.

PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année à partir du 1^{er} juin, recevra immédiatement, franco : *Crichton*, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et *Evelyn Forester*, Histoire d'une Femme, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces ouvrages à leur choix.

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

Fu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,